

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

LA LIBERTÉ

Inv. 6050

DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Liberté, Liberté chérie

Combats avec tes défenseurs

(ROUGET DE L'ISLE)

HEBDOMADAIRE INDEPENDANT

Administration, Publicité et Circulation: Léon Briand, rue Jacques Cartier -- SAINT-PIERRE

L'HONORABLE ANNIVERSAIRE

Ce titre est la traduction fidèle de celui qui, aujourd'hui même, apparaît dans des milliers de journaux nippons pour marquer le cinquième retour du jour de l'agression contre la Chine. (7 juillet 1937).

Il importe d'abord de préciser que le mot «honorables» est employé quasi continuellement dans la langue japonaise, sans que cela implique les qualités de cœur et de droiture auxquelles certains peuples presque arriérés attachent encore de la valeur: on dit aussi bien l'honorables bol de riz ou l'honorables bain chaud que l'honorables attaque de Pearl Harbour, les honorables massacres de Hong-Kong ou même l'honorables Amiral Decoux (voir honneur et dignité en Indochine et honorables paix entre honorables soldats).

Donc il y a cinq ans, ce jour, que le Japon a, pour la troisième fois *en quarante ans*, sonné le branlebas de ses armes contre les Chinois. Qui se souvient encore de l'origine de l'affaire, de l'incident même, celui qui est invoqué à tous moments pour désigner le conflit, l'(honorables) Incident, car, rappelons-le, il n'y a jamais eu de déclaration de guerre entre les deux pays.

Voici, reconstitué, le scénario, tout à fait «made in Japan»:

Une batterie d'artillerie du corps nippon d'occupation de Chine (1), allant faire du tir de nuit, aurait été canonnée par des Chinois de l'armée locale, en un lieu dit Pont de Marco Polo, à une douzaine de kilomètres de Pékin.

Le lendemain, protestations outrées des représentants du Mikado, avec concentration de troupes et d'aviation à cinquante kilomètres de là, à la frontière séparant la

(1) Il y avait jusqu'à ces derniers temps, des troupes étrangères, à vrai dire symboliques, stationnées dans les villes de Chine où existaient des concessions ou un quartier diplomatique. Les pays intéressés étaient l'Angleterre, les États-Unis, la France, l'Italie et le Japon. Notre propre position était alors fort honnête, mais la politique suivie en Indochine lui a porté un coup terrible. Citons un fait significatif: le retrait, l'année dernière de la canonnier mouillée devant la concession française de Changai, retrait ordonné par le triste Amiral-Gouverneur d'Indochine, alors que les autorités occupantes n'en demandaient même pas autant: mais l'occasion était trop belle d'infiger un nouvel affront à notre «face» et en particulier à notre Marine dont le pavillon avait flotté très exactement CENT ans sans discontinuer, devant cette portion lointaine de territoire français.

■ Suite en page 2

Un peuple n'est vaincu que lorsqu'il accepte de l'être.

(FOCH)

COOPÉRATION

1844. — Dans une petite ville d'Angleterre, à Rochdale, 28 ouvriers s'organisent avec un capital de 140 dollars, ouvrent la première COOP anglaise. Les années passent et ce modeste début se développe en un mouvement gigantesque comprenant des organisations de vente et d'achat en gros et au détail, des manufactures, des plantations de thé, toutes sortes d'assurances et d'agencements bancaires ainsi que diverses institutions commerciales, industrielles, agricoles et sociales.

1939. — Les pionniers de Toad Lane (la rue du magasin de Rochdale) sont passés au nombre de 8.500.000 avec un chiffre d'affaires annuel de plus de deux milliards de dollars pour un profit net de dix pour cent, dont seulement 25 millions de dollars servent à payer l'intérêt du capital utilisé et le reste soit 175 millions sont remboursés aux membres au prorata de leurs transactions. A cette époque, la Coopérative Wholesale Society et la Scottish Cooperative Wholesale Society avaient un pouvoir de production et de distribution d'une importance telle que même aux Etats-Unis, aucune organisation industrielle et commerciale ne les approchait par la quantité et la diversité des produits manufacturés. De plus, pendant que le Mouvement Coopératif Anglais employait en 1928 un personnel de 240.000 âmes et progressivement l'augmentait pour atteindre dix ans plus tard le chiffre de 340.000, l'Industrie Capitaliste, elle, réduisait considérablement le nombre de ses employés et leurs gages. En fait, de 1844 au 31 décembre 1941, les coopérateurs anglais ont traité le chiffre d'affaires étonnant de 34 milliards avec un retour aux participants de plus de 3 milliards soit 120 milliards de francs, ce qui pour des dizaines de millions de familles représentait la différence entre la Pauvreté et le Bien-Etre.

Le Mouvement Coopératif n'est pas resté un monopole anglais mais au contraire s'est répandu mondialement et sous les formes les plus diverses dont les principales sont les Coops de production, de vente, de distribution et d'achat tant agricoles, industrielles que maritimes, ainsi que sous formes d'institutions de crédit et d'assurances mutuelles en tous genres. Avant l'invasion de l'Europe par les hordes nazies, la Suède et la Finlande avaient pour ainsi dire supprimé leur chômage grâce aux méthodes coopératives. La Suisse avait des villes

• Suite en page 2



Suite de la page 1: L'HONORABLE...

Chine du «Mandchoukouo», l'ancienne Mandchourie volée aux Chinois six ans plus tôt. Négociations prolongées durant une quinzaine, afin de parfaire les préparatifs et d'endormir la vigilance de l'antagoniste. Puis, un beau matin, un petit Pearl Harbour continental, amenant l'écrasement, à coup de bombes d'avion, de la modeste et antique armée provinciale cantonnée immédiatement au sud de Pékin et gardant le champ d'aviation, auquel ne manquaient que les avions. C'est alors l'entrée en scène de l'armée japonaise, déjà assez bien outillée, qui franchit la frontière et fait son entrée à Pékin au milieu du silence glacé de toute la population. — Quiconque a assisté à l'ignoble occupation de cette capitale majestueuse et pleine de souvenirs du passé peut déduire le martyr infligé à nos malheureux compatriotes, qui voient, depuis deux ans, le boche souiller, par sa présence, notre Arc de Triomphe et troubler du bruit de ses bottes le repos de nos gloires du Panthéon.

P. V.

Suite de la page 1: COOPÉRATION.

dont la population entière produisait, achetait, et vendait en commun. Les Coopératives agricoles Danoise et Norvégienne étaient des modèles de solidarité et de rendement ainsi que, dans plusieurs de ces pays/ de pêcheurs, les associations maritimes qui années après années amélioraient le sort de leurs membres. Sur notre Continent, pour ne citer que le Mouvement Coopératif Agricole aux Etats-Unis, le Conseil National des Coopératives agricoles groupe 4.500 associations pour 2.000.000 de membres et un chiffre annuel d'affaires de 56 milliards de francs. Plus près de nous, au Canada, entre autres associations, on peut citer la Société Coop de Sydney qui débutant en 1936 avec un capital de \$ 3.500 et cinq employés, arrivait en 1940 à posséder trois magasins ainsi qu'un poste de distribution d'essence, cela avec un personnel de 34 personnes et un capital de \$ 60.000 et toujours chez nos voisins mais de l'autre côté du Pacifique, la Coop des Pêcheurs de Prince Ruppert qui l'an dernier vendait au profit de ses membres pour une valeur de 500.000 dollars contre 232.000 en 1940; cette augmentation massive du chiffre d'affaires provenait de la décision collective de 400 pêcheurs qui au printemps de 1941, ayant reconnu l'efficacité de l'Union bien organisée, décidèrent d'adhérer à la Société. Cette association se charge de tous les intérêts de ses membres pêcheurs et est propriétaire d'une usine à huile ainsi que de plusieurs autres bâtiments d'utilité générale. Toutes les Coops du Dominion sont affiliées à l'Union Co-Opérative du Canada qui fournit mensuellement des rapports sur l'activité du mouvement; par exemple, le rapport de janvier 1942 note une augmentation d'affaires de 32 p. % sur celui du même mois de l'année d'avant.

Le Mouvement Coopératif n'a pas seulement franchi les frontières mais après avoir formé des sociétés locales, provinciales et nationales, les a toutes rattachées par l'intermédiaire de l'Alliance Co-Opérative Internationale qui est sans contredit, tant par son pouvoir d'achat que

par sa force de production, l'Union la plus puissante et la plus riche du Globe; 38 pays avec 71 millions de membres, qui avec leurs familles comprennent une population de 280 millions d'habitants, sont, par cette organisation centrale, en contact commercial intelligent et avantageux au profit réciproque des associés.

Au point de vue individuel, ce Mouvement, basé sur la Solidarité, sans distinction de race, nationalité, religion ou politique, fournit, tout en défendant le Bien-Etre de ses membres, l'occasion pour chacun d'eux, de jouer dans la Société et dans le monde, un rôle constructif utile et indiscutable de premier ordre. En fait, il est la meilleure Ecole de mise en application des principes démocratiques par le droit et le devoir qu'a chaque adhérent de participer directement et effectivement à la gérance d'affaires économiques, agricoles, maritimes, industrielles, commerciales qui ne doivent exister que pour servir et améliorer le Bien-Etre Général; de plus il est la concrétisation des paroles du Christ: Aimez tous les uns les autres dont l'application pratique: aidez-vous les uns les autres, doit supprimer ce monstre moderne appelé *Intérêt Particulier* qui est la source de tant de misères.

Dans nos îles, la Coopération a fait son apparition au moment de la création de la Corporation des Pêcheurs et le développement qu'a pris cette Société depuis sa fondation, donne les meilleures assurances pour l'avenir de ce mouvement dans l'Archipel. Dans ce Goulement, chaque membre est certain d'être utile à ses camarades tout en étant sûr que ceux-ci lui sont d'un avantage encore supérieur grâce à leur nombre; si pour la lutte contre certains intérêts, le mot d'ordre est l'Union fait la Force, entre les associés, le seul acceptable est: *Tous pour Un, Un pour Tous*.

Francis OLANO

DU CANADA

VICTOIRE.

Nous recevons du Canada le Sonnet reproduit ci-après. Il a été écrit par M. Morin, né à Sherbrooke en 1887, attaché au gouvernement provincial de Québec.

M. Morin a déjà publié des vers dans divers journaux et revues.

Je sais que tu viendras à ton heure précise,
Victoire que supplie un monde désolé,
Et que tu paraîtras sur ton cheval ailé,
Aussi vrai qu'un rayon déchire l'aube grise.

L'odieuse Tyrannie, abjecte et lâche, assise,
Comme son dieu païen, sur le Droit écroulé,
Sentant son front hideux par tes coups martelé,
S'affaissera soudain et perdra son emprise,

Alors, la liberté, ravivant le flambeau
Que n'éteint même pas l'haleine du tombeau,
Conduira sans flétrir, dans la paix affermie,
Ses enfants indomptés malgré les maux soufferts,
Les peuples à jamais évadés de leurs fers,
Et notre mère, à nous, la France, ton amie!

LÉONIDAS MORIN

NOS COMBATTANTS

NOUS ÉCRIVENT...

Pierre-Marie Renou écrit à sa femme le 9 Mai 1942:

« J'aimerais te donner bien des détails sur ma vie depuis que je t'ai quittée; elle est assez mouvementée, c'est tout ce que je peux te dire. J'ai bien changé tu sais, j'ai appris à endurer bien des petites misères. Ici, c'est la guerre, et l'on n'a pas comme à St-Pierre tout ce qu'il faut en argent, et on ne peut pas se payer des douceurs. Je ne t'écris pas ceci pour que tu te frappes, mais seulement pour que tu te rendes compte qu'ici c'est la guerre, et qu'il ne faut rien perdre ni rien jeter. Nous avons tous appris ce que c'était que la guerre et que ce n'est pas ce que vous croyez tous là-bas. Il nous arrive assez souvent de ramasser les mégots et le vieux tabac dans les rues.

J'ai eu des félicitations de notre grand chef pour être parti le lendemain sans hésiter à faire mon devoir. Tu n'es pas la femme de l'aventurier, du voyou, et du sans cœur qui est parti avec une poignée d'hommes, sans trop savoir où, comme le prétendent les Vichiards. Ces messieurs attendent tranquillement cachés, la fin d'une guerre qui leur apportera, à eux aussi, la liberté, et en attendant, ils se plaisent à vouloir nous mépriser. Ce ne sont pas seulement des froussards, mais des ennemis de notre noble cause, mes ennemis, ceux qui me font ou me feront du mal. C'est pourquoi quand tu les renconteras dans la rue, détourne la tête, ils ne valent pas un regard. Fais-le sans hésitation, car tu ne peux t'imaginer le mal qu'ils nous font à tous. Et si l'un d'entre eux ose te demander de mes nouvelles, réponds leur *fièrement* que je suis au devoir et que je suis fier de l'être.

Je regrette d'avoir perdu un bon ami dans Joseph Vigneau; c'était un bon copain et surtout un bon patriote. C'est très respectueusement que je m'incline sur son corps. »

Yves Jézéquel écrit à son frère le 5 Mai 1942.

« Tu as sûrement appris par les lettres que j'ai écrites chez nous que j'avais changé de spécialité, et que maintenant j'étudie pour être canonnier. Je vais finir le cours à la fin du mois, ensuite j'embarquerai pour faire l'Atlantique ce qui me donnera l'occasion d'aller vous voir.

J'ai bien changé depuis que je suis parti; premièrement mon caractère. Cela ne me dit plus rien de m'amuser, même pas de sortir; d'ailleurs avec ce que je gagne je ne peux aller loin car la vie est chère en Angleterre. Deux ou trois fois est le plus que je sors dans le mois, et puis il faut que je m'achète mon savon, mon tabac et toujours quelques petites choses pour m'habiller.

Il y a trois Saint-Pierrais avec moi: R. Audoux, Siegfried qui font le cours avec moi, et Francis Guyomard qui est cuisinier, et qui est très bon copain avec moi. Tous les samedis et dimanches je fais la cuisine avec lui. »

Max Bry écrit à sa famille le 25 Décembre 1941:

« C'est avec empressement que je vous écris car il y a quelques heures que je viens d'entendre à la radio le retour de St-Pierre et Miquelon à la France Libre. Si vous pouviez vous imaginer avec quelle joie je me représente la scène. D'un côté la population ivre de joie et d'admiration pour les libérateurs qui ont résisté à l'ennemi en Syrie et en bien d'autres endroits où ils accomplissent chaque jour de pénibles labours pour la libération de notre mère patrie, la belle France. De l'autre côté, le défaitisme.

Comme vous devez être contents de pouvoir dire ce que vous pensez sans risque d'emprisonnement, et de pouvoir écrire à vos parents et amis qui sont partis malgré la garde vigilante des traîtres, bravant le mauvais temps, pour répondre à l'appel vibrant de notre grand Général aux Français qui ne peuvent accepter la collaboration avec les nazis qui, en ce moment, pillent le sol de France. Un jour viendra où ils auront leur tour et subiront, je l'espère, les mêmes déboires qu'ils auront causés. Ce sera l'heure de la Victoire. »

Le Maître principal Colmay, du premier Bataillon des Fusiliers Marins Français Libres, cantonné au Moyen-Orient, écrit à sa famille le 1^{er} mars 1942:

« Maintenant que Saint-Pierre est incorporé à la France Libre, je puis vous écrire sans craindre de voir ma lettre arrêtée par quelques salopards! Cela a été une heureuse surprise pour moi lorsque j'ai appris par la Radio puis par les journaux la présence de l'Amiral Muselier là-bas. J'étais immobilisé sur mon lit de souffrances, ce qui ne m'a pas empêché de boire un bon coup à la santé de l'Île . . . et de ses habitants.

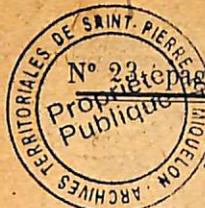
En effet je viens de tirer trois mois et demi d'hôpital, j'en sors demain, complètement retapé et revisé à neuf. Je boîterai encore légèrement pendant quelques semaines. Je pars la semaine prochaine rejoindre mon bataillon dans le désert, j'ai hâte de rejoindre mes vieux copains et ma section. J'ai abandonné la radio, je trouvais qu'on ne frappait pas assez fort à coups de trains d'ondes.

Le moral est au maximum comme dans toute l'armée De Gaulle, et nous continuons à faire du bon boulot, n'en déplaise à Darlan et toute sa clique de vieux gagas et de vendus.

Mon vieux Louis, j'ai souvent pensé à toi car je savais que Vichy voulait employer la station à des fins collaborationnistes.

Je suis aux fusiliers Marins Libres depuis la fondation de l'armée de Gaulle, 18 Juin 1940, nous n'étions pas nombreux ce jour là, mais depuis nous avons fait des «petits». Si j'en tire ma peau, je pense un jour aller vous raconter mes aventures, ça peut faire un beau sujet de roman. »

Parents et amis de ceux qui combattent, envoyez au Bureau de l'Information les lettres que vous avez reçues et les lettres que vous recevrez. Faites partager ainsi à tout le monde vos joies et votre satisfaction.



AUX PECHEURS

Au moment où nos usines de St-Pierre et Miquelon sont en fonctionnement, nous tenons à remercier tous nos membres pour l'esprit de solidarité et la volonté de devenir indépendants que nous développons continuellement ensemble. Comme nous le savons tous, notre Mouvement progresse favorablement et notre avance provient des résultats acquis mais aussi de la compréhension exacte par chacun de nous de nos intérêts qui, additionnés, sont les intérêts généraux de notre association et de tous les habitants des îles.

Toutefois, certains de nos camarades, non membres de notre association sont actuellement en butte à une propagande qui risque, s'ils n'y prennent garde, de leur être aussi néfaste qu'en 1940-1941. Pour cette raison, le 27 Juin 1942, nous avons câblé à notre Groupement de Miquelon le télégramme suivant :

27 Juin 1942 Corporation Miquelon

A afficher et communiquer à tous les pêcheurs stop Croyons devoir vous mettre en garde contre offre alléchante vente vos morues stop recevons jurement offres achat stop Prix monte constamment stop Vous conseillons réserver votre liberté pour éviter retour expériences malheureuses 1940-1941 risquez manquer gagner sommes importantes stop Vous rappelons cours actuels sont plus bas de l'année devez penser bien-être vos familles stop D'ores et déjà envisageons obtenir trois cents francs quintal vert comme prix minimum

CORPORATION ST-PIERRE

Et pour préciser nous tenons à aviser les pêcheurs qu'il y a un mois, la morue était cotée 18 dollars les 100 livres cif La Havane tandis qu'à la République Dominicaine le poisson mi-sec du Labrador était payé plus de 20 dollars le fût de 128 lbs. D'ici octobre la valeur du poisson augmentera encore et le bon sens demande de le conserver jusqu'à ce moment. Pour Miquelon, cet intérêt est encore plus grand car les pêcheurs et leurs familles peuvent sécher leurs produits eux-mêmes et gagner en surplus, par ce travail, environ trente francs par quintal.

Nous estimons être notre devoir de donner ces informations pour que plus tard aucun reproche nous soit fait au sujet de l'attitude que nous comptons prendre sur l'aide administrative apportée aux pêcheurs sous quelque forme que ce soit: gazoline, prime de subsistance, etc... et nous tenons à aviser publiquement les pêcheurs et l'Administration de notre point de vue sur cette question (il est définitif et intransigible) *Nous estimons que seuls les pêcheurs qui sont le nécessaire pour retirer de leurs produits le prix maximum, doivent être aidés par l'Administration; toute aide aux autres étant une prime aux intermédiaires.*

Notre décision est d'autant plus irrévocabile que la Corporation garantit les plus hauts prix, est ouverte à tous, fournit aux pêcheurs générés des avances s'ils en ont besoin et que par conséquent il n'existe aucune raison pour que tous les pêcheurs n'en fassent partie.

Notre motto est Travail-Profits pour nous-mêmes au lieu de travail-misère, comme c'était le cas les années passées avec naturellement gros bénéfices pour les intermédiaires. Le mot d'ordre ne change pas: Tous dans la Corporation, l'Union fait la force.

LE BUREAU DE LA CORPORATION

TRIBUNE LIBRE

M. Henry Humbert, Ancien combattant de la guerre 14-18, et Officier des F.N.F.L. de Saint-Pierre, nous prie d'insérer la lettre suivante:

Saint-Pierre, le 2 Juillet 1942.

à Monsieur Claude Letrocquer,

Lors d'une visite que Madame Letrocquer faisait à une famille éprouvée qui venait de perdre un des siens dans le torpillage de la corvette française *Mimosa*, elle s'est permis, en matière de condoléances, de faire la remarque que Messieurs Lebuc et Grosvallet et moi-même nous étions embusqués à St-Pierre.

Je vous ferais remarquer que s'il est une chose que je n'ai jamais été, et que je ne serai jamais, c'est bien un « embusqué » ou un profiteur.

Je tiens à rappeler à Madame Letrocquer qu'à la déclaration de guerre en 1914, j'étais au Canada travaillant comme opérateur-télégraphiste dans la « Commercial Cable Company ». En ce temps-là le Directeur de la Compagnie Française des Cables Télégraphiques, à New-York, qui était mon oncle, venait de m'offrir un emploi très intéressant dans sa compagnie, lorsque la nouvelle m'est parvenue que les Saint-Pierrais allaient être levés.

J'avais beau jeu alors de m'embusquer pour la durée de la guerre, car vous savez aussi bien que moi, que tous les employés de cette compagnie Française de télégraphe, que ce soit à New-York, à Cap-Cod, aux Antilles ou à Saint-Pierre, ont tous été mobilisés sur place, à leur poste.

Je n'ai eu qu'une idée alors: « rallier au plus vite Saint-Pierre pour me joindre au premier contingent qui allait partir ». Et c'est ce que j'ai fait.

Trois mois après j'étais au front, dans le groupe des premiers St-Pierrais à être envoyés au combat.

J'avais alors rejoint le 1^{er} Régiment d'Infanterie Coloniale en Argonne, et là j'ai pris part aux combats si meurtriers de « Bagatelle », du « Four de Paris », de « l'Harazée ».

Le 14 Juillet 1915 mon régiment attaquait à Vienne le-Château et fut anéanti... les quelques survivants furent cernés dans les tranchées allemandes, et le 15 Juillet au matin, après 24 heures de combat corps à corps, à bout de munitions, ils durent se rendre. J'étais parmi ceux-ci.

Ma conduite en Allemagne, me valut d'être noté, par les boches, comme meneur et comme saboteur. Pendant ma captivité, j'ai donc continué à servir mon Pays. J'ai cherché à m'évader, ma tentative a échoué. J'ai été repris et envoyé dans les camps de représailles. J'ai fait les représailles du front de la Somme, desquelles 75 % des prisonniers français, qui avaient été envoyés, ne sont pas revenus.

Enfin pour tout résumer: je suis parti de Saint-Pierre en Février 1915, et n'y suis revenu qu'en Avril 1919.

Pendant plus de quatre ans je n'ai pas eu un seul jour de permission, et n'ai pas revu ma famille. Pendant plus de quatre ans j'ai connu toutes les souffrances morales et physiques. Pendant plus de quatre ans j'ai risqué ma vie et usé ma santé pour « cinq sous par jour... » Et voilà ce que Madame Letrocquer appelle être embusqué !..

Aujourd'hui, je suis très honoré et très heureux de pouvoir encore servir dans la France Libre, sans doute pas comme je voudrais pouvoir le faire mais... « on ne peut pas être et avoir été ».. Lorsque nous avions vingt ans, mes camarades Messieurs Lebuc et Grosvallet et moi-même étions au front, c'était notre place. Mais que Madame Letrocquer ne vienne pas aujourd'hui traiter d'embusqué le capitaine Lebuc titulaire des plus belles citations et qui a gagné sa Légion d'Honneur sur le champ de bataille.

Aujourd'hui, ni mes camarades, ni moi-même ne sommes des embusqués et encore moins des profiteurs. Il n'y a pas si longtemps nous avons, tous les trois, tout risqué pour soutenir à St-Pierre la cause de la France combattante, nous sommes prêts à encourir encore les mêmes risques et à tout sacrifier pour son triomphe.....

H. HUMBERT

Chronique locale

Le voyage de l'Administrateur. — Au moment où nous mettons sous presse, l'Administrateur du Territoire annonce son retour. Il sera donc très prochainement parmi nous.

Tous à Saint-Pierre lui adressent leurs meilleurs souhaits de bon voyage et se réjouissent de voir revenir le Chef de la Colonie, qui est entouré de l'affection et de l'estime unanime.

Bienfaisance. — Nous avions publié dans notre numéro du 7 Avril dernier la liste des organisations qui avaient généreusement contribué à l'envoi de secours distribués à Saint-Pierre et Miquelon par notre Comité d'Assistance.

Il convient d'ajouter encore à cette liste le nom, omis par erreur, du *Comité des Français Libres de Calgary* et du *sous-comité de Blairmore* (Alberta, Canada)

Les bénéficiaires leur en témoignent ici toute leur gratitude.

L'Aide aux Combattants. — En deux semaines, la collecte organisée en vue de réunir des fonds destinés à l'achat de cigarettes, lames de rasoir, savons, pour nos marins et nos aviateurs, a rapporté près de 8000 francs.

Le Comité de l'aide aux Combattants exprime, au nom de tous ceux qui sont partis, sa profonde gratitude à tous les habitants de nos îles dont la générosité a été une fois de plus prouvée. Il faut en particulier remercier la «Compagnie Western Union» qui lui a renvoyé 1600 francs. Le Comité espère que bientôt les boîtes tricolores placées dans nos magasins et nos édifices publics se rempliront de nouveau.

Dès cette semaine, le premier envoi va être préparé, les paquets faits, les adresses réunies.

Le Comité se rassemblera le jeudi 9 juillet à 15 heures dans les bureaux du Gouvernement.

Chronique Judiciaire. — Nos lecteurs savent que voici bientôt trois semaines, quelques personnes avaient eu la triste audace de saisir l'occasion d'un deuil cruel qui frappait la population de Saint-Pierre pour tenir des propos insultant à la mémoire de nos compatriotes tombés au champ d'honneur.

Ces propos avaient soulevé dans notre loyal et patriote population une indignation unanime.

Le tribunal correctionnel de Saint-Pierre, saisi de ces pénibles incidents, a rendu son jugement. Quatre personnes ont été reconnues coupables du délit prévu par la loi et condamnées justement et sévèrement. Dans un autre cas, le tribunal a constaté les propos tenus, mais écarté le délit pour défaut de publicité.

Pour flétrir comme il convient la triste mentalité des prévenus, il suffit de citer des jugements les quelques attendus que voici : Attendu qu'il ressort des débats que la prévenue a bien dit : «Eh bien, il vaut mieux collaborer avec les Allemands que de se faire tuer.» Ces propos anti-français sont évidemment de nature à porter

atteinte à l'esprit de l'armée et des populations, moment où un ennemi sans pitié foule le sol de la patrie, y semant la terreur et la désolation.

«Pour propos défaitistes tenus sur la voie publique, portant atteinte à la mémoire de marins tombés au champ d'honneur, ayant fait généreusement et volontairement le sacrifice de leur vie pour la défense et la libération de la patrie, etc... »

«Pour avoir dit publiquement dans un magasin, au sujet des marins de Saint-Pierre morts pour la France «C'est bien fait, ils n'avaient pas besoin d'y aller,» propos qui sont considérés comme des reproches à ceux qui sont tombés pour le salut de la France...etc. »

Les examens du Certificat d'études. — Les résultats des épreuves du certificat d'études pour le Territoire ont été publiés le 1^{er} Juillet.

Sur 40 candidats 31 ont été reçus : 18 garçons sur 23, et 13 filles sur 17.

Le nombre assez élevé des candidats reçus s'explique notamment par la forte proportion des compositions de Français satisfaisantes.

Le sujet proposé paraît avoir inspiré beaucoup des candidats. Ce sujet était : «Parmi les événements se rapportant à la guerre, auxquels vous avez eu l'occasion d'assister, à Saint-Pierre depuis 1939, quel est celui qui vous a le plus frappé ? Racontez cet événement en vous servant de vos souvenirs personnels.»

Un candidat a été reçu avec mention. C'est un Miquelonnais, le jeune Guy Cormier, élève de l'école publique, auquel nous tenons ici à adresser nos félicitations ainsi qu'aux autres candidats reçus et à leurs maîtres si compétents et si dévoués.

La morue. — Ces derniers temps, la pêche a été caractérisée par un fait qui ne s'était pas passé depuis des années : la morue a donné sur la côte de Langlade et au large de Savoyard en quantités appréciables et pendant quelques jours les pêcheurs sont rentrés avec de «belles marées» ; l'un d'entre eux avait plus de douze quintaux. Les pêcheurs font remarquer que si la pêche ne semble pas prendre la tournure des grosses campagnes du passé, elle est tout de même plus encourageante que celle des années dernières. De plus, l'apparition du poisson dans les lieux cités plus haut, prouve que la morue n'a pas tout à fait oublié le chemin et les endroits qu'elle parcourait et fréquentait autrefois ; cela est de bon augure pour l'avenir et encourageant pour nos marins.

Avis aux propriétaires d'automobiles. — Le Service du Ravitaillement rappelle aux propriétaires de véhicules automobiles, qui n'ont pas encore fait la déclaration de leurs besoins en matériel, qu'ils pourront, jusqu'au 10 Juillet dernier délai à Saint-Pierre et jusqu'au 20 Juillet à Miquelon faire connaître au Gouvernement (Bureau du Ravitaillement).

• Suite de la page 5: CHRONIQUE LOCALE

l'état du matériel pneumatique, chambres à air et pièces de moteur, dont ils disposent en ce moment;

2° l'usage exact qu'ils font de leur véhicule;

3° leurs besoins en matériel pneumatique, chambres à air et pièces de moteur pour l'année en cours.

N. B. — *Les propriétaires de véhicules qui ne feraient pas leur déclaration risqueraient de ne pouvoir se procurer de matériel pour l'année en cours.*

Restriction de la consommation d'essence. — Pour faire face à une diminution temporaire des stocks de gaso-line, le Commandant de la Marine a dû limiter les mouve-ments des embarcations à essence et l'usage des véhicules automobiles militaires.

Nul doute que la population accepte aussi de faire sa part pour économiser le précieux carburant et restreindre sa consommation au strict nécessaire pour les besoins indispensables.

Prix du charbon. — Après entente entre le Service du Ravitaillement et les Importateurs de charbon, le prix de vente de la tonne de charbon rendue à domi-cile a été fixé comme suit:

Charbon Bras-d'Or: 560 francs.

Charbon Vieille Mine: 585 francs.

Ces prix s'entendent pour les dernières arrivées et sont susceptibles de variations dont le public sera informé.

SAINT-PIERRE ET MIQUELON
des origines à 1778

Suite

II. — Prise de possession (1763).

Formation de la population

Les îles étaient inhabitées; le port de St-Pierre était le seul élément de vie, mais ni à Saint-Pierre, ni à Mi-quelon, on ne pouvait trouver de ressources pour les colons qui voudraient y résider et pour les marins qui viendraient y chercher un abri temporaire; les vivres et toutes les choses nécessaires à la vie devaient être ap-portés de France. Les îles avaient, en outre, contre elles, leur réputation.

En 1714, Louisbourg, fortifié et nourri par l'île Royale et l'île Saint-Jean, avait pu remplacer Plaisance comme chef-lieu de nos établissements de pêche, mais Saint-Pierre paraissait hors d'état de recueillir la suc-cession de Louisbourg. Quelques Chambres de Commerce gourmandèrent aigrement le gouvernement qui avait cédé le Canada et qui engageait nos marins à se diriger désormais vers Saint-Pierre et Miquelon. On lit, par exemple, dans une protestation de la Chambre de Com-merce de La Rochelle: « Où placer des établissements de pêche dans un pareil terrain et quels seraient les pêcheurs assez insensés pour aller construire des magasins, des bateaux et des navires qu'un seul navire armé peut enlever et réduire en cendres? »

Le ministre connaissait aussi bien que les marchands rochellais, la pauvreté de Saint-Pierre et Miquelon, mais il connaissait mieux que les protestataires, la détresse de la France; il savait que les revers subis sur terre et sur mer l'avaient mis hors d'état d'obtenir autre chose que cet abri dérisoire. La demande de restitution de Louisbourg et de l'île Royale avait été péremptoirement refusée.

Notre gouvernement prévoyait de graves difficultés pour la création du nouveau poste et pour le rétablis-sement de la grande pêche; il devait craindre.... les hésitations de nos armateurs à envoyer leurs navires dans des parages mal protégés, l'abstention des colons qui refuseraient d'aller peupler des îles aussi peu attrayantes et d'où ils seraient chassés à la première occa-sion.

Les difficultés dépassèrent tout ce que l'on avait, ap-préhendé; la première, la plus embarrassante et la plus inattendue fut causée par l'arrivée de trop nombreux acadiens et de proscrits des îles venus d'Amérique et de France.

Le traité de Versailles fut signé le 10 février 1763. Dès le 1^{er} janvier, le Roi avait nommé un gouverneur de Saint-Pierre et Miquelon, M. Dangeac. Le 15 juin, la flûte du Roi, *La Garonne*, commandée par Poulin de Courval, entra dans le port de Saint-Pierre; elle avait à son bord le gouverneur et son lieutenant, le baron de l'Espérance, des fonctionnaires, des soldats et quelques colons.

La frégate *La Licorne*, commandée par M. de Tron-joly, avait fait escale à Saint-Pierre, peu de jours au-paravant, avant d'aller visiter les havres et les côtes de Terre-Neuve où déjà des navires de Bretagne et de Nor-mandie avaient repris la pêche et le séchage de la morue; mais la frégate anglaise *Tuyne* était encore à Saint-Pierre. Le 4 juillet, le commodore Douglas, fit assem-bléer les dix ou douze pêcheurs de sa nation qui se trou-vaient dans l'île. Il lut l'article du traité de paix qui abandonnait Saint-Pierre et Miquelon au Roi Très Chré-tien; le drapeau français fut hissé et salué de 21 coups de canon et les officiers burent à la santé des deux sou-verains de France et d'Angleterre: « Nous avons fami-liarisé avec décence » mandait Dangeac au ministre. On peut penser que le gouverneur et le petit groupe d'officiers et de fonctionnaires qui l'entouraient sentaient comme lui tout ce qu'il y avait d'humiliant dans cette pauvre cérémonie.

Toutefois, les rapports adressés à Versailles par Pou-lin de Courval, Dangeac et Tronjoly manifestèrent la satisfaction d'avoir vu à Saint-Pierre un bon port com-plété par un barachois ou étang marin où pouvaient hiverner même des frégates; le poisson abondait et il était d'une grandeur prodigieuse. Mais l'île Saint-Pierre était aride, pierreuse et dépourvue de bois; à Miquelon, les ruines de trois cabanes étaient les seuls vestiges qui rappelaient que des hommes avaient essayé d'y vivre.

« Le climat n'est pas gracieux pendant les mois de Mai, Juin et Juillet » écrivait Dangeac qui pouvait s'atten-dre à bien pire pendant la mauvaise saison. Tronjoly abandonna au gouverneur tous les vivres et les uten-siles qui n'étaient pas indispensables à sa frégate pour son retour en France; il envoya au ministre une longue



liste de vivres et de secours à fournir aux habitants que le défaut de combustible allait condamner à passer un affreux hiver. Le baron de l'Espérance qui, par ordre de Dangeac avait pris possession de Miquelon le 14 juillet était un peu moins pessimiste; il demandait des bestiaux qui, pensait-il, pourraient vivre et se reproduire; il adressait surtout des demandes personnelles; il désirait la Croix de Saint-Louis due à ses 28 années de services et qui rehausserait son prestige vis-à-vis d'improbables visiteurs et il terminait sa lettre au ministre par cette demande singulière, premier trait de l'esprit de courtisannerie sur l'affreux rocher: « J'ay déjà témoigné à Votre Grandeur le désir ardent que j'ay qu'elle voulut honorer l'isle de Miquelon du portrait du Roy avec celui de Monseigneur (le ministre). Ces représentations sont si respectables qu'elles ne peuvent servir qu'à nous rappeler les devoirs qui nous sont imposés par le meilleur des maîtres et le ministre le plus équitable. » (1)

Cependant les îles voyaient déjà arriver des navires. Dès le 10 juillet, Poulin de Courval signalait la présence de quatre bâtiments de Granville et de Nantes. Les semaines suivantes, des navires de pêche et des transports de la marine royale débarquèrent des pêcheurs basques, bretons et normands et surtout des acadiens réfugiés à Saint-Malo, qui espéraient passer de Saint-Pierre dans leur ancienne patrie.

Les noms de Dangeac et de l'Espérance pouvaient inspirer confiance aux habitants des colonies perdues, car le gouverneur et son lieutenant étaient l'un et l'autre fils d'officiers de la Nouvelle-France et ils avaient eux-mêmes servi au Canada et à l'île Royale.

Le père de Dangeac avait tenu garnison à Plaisance puis à Louisbourg où il mourut en 1737. Le nouveau commandant de Saint-Pierre, entré en service en 1725, avait commandé de petits postes de l'île Royale et de l'île Saint-Jean et pris part à la défense de Louisbourg en 1758. Deux ans plus tard, il commanda le dernier secours envoyé au marquis de Vaudreuil et fut compris dans la capitulation de Montréal. Il était le mari d'une canadienne M^{me} Labb^e de Bellefeuille, dont la sœur avait été la première femme du baron de l'Espérance.

Celui-ci appartenait à une curieuse famille d'aventuriers francs-comtois, issue des scandaleuses amours de Léopold Eberhard de Wurtemberg, duc de Montbéliard, avec les quatre filles d'un tailleur d'habits de Montbéliard, mais Charles-Gabriel-Sébastien de l'Espérance, était un bon officier et il avait servi honorablement au Canada ainsi qu'avait fait son père, officier du régiment suisse de Karrer. Veuf de M^{me} Labb^e de Bellefeuille, il s'était remarié en 1755, à Anne-Claire Dupont de Renon, d'une excellente famille d'officiers canadiens.

Le navire sur lequel était embarqué Dangeac transportait des acadiens venus du pays malouin, et dès lors il ne se passa guère de mois sans que d'autres navires, des barques en amenassent dans les îles. Ainsi que l'a écrit un historien du peuple acadien, M. Lauvrière, « Saint-Pierre et Miquelon fut pour les acadiens une sorte de plaque tournante: ceux de France vinrent y chercher l'Amérique, ceux d'Amérique, la France. » Tous ces malheureux essayaient de reconstituer leurs familles dispersées.

(A suivre)

E. S.

(1) En 1767, le baron de l'Espérance attendait toujours la croix de Saint-Louis; il assurait que les officiers anglais s'étonnaient qu'il n'en fut pas encore décoré.

ÉPHÉMÉRIDES DE ST-PIERRE & MIQUELON

1 JUILLET:

1894 Un service funèbre pour le repos de l'âme du Président Carnot est célébré en l'église paroissiale de St-Pierre.

2 JUILLET:

1871 La médaille militaire est conférée au jeune Sauveur Ledret, enfant de St-Pierre, pour le courage et le sang froid dont il a fait preuve pendant la guerre comme aérostier, dans l'accomplissement d'une mission dangereuse.

1874 Pécier portant création d'un corps d'agrés près les tribunaux de la colonie.

3 JUILLET:

1866 Un conseil de fabrique est organisé à Miquelon.

4 JUILLET:

1816 Le Commandant Bourilhon rend compte au ministre, qu'après examen des lieux dès son arrivée à St-Pierre, il s'est décidé à rebâtir le bourg sur son ancien emplacement. Aussitôt son parti pris, il a fait descendre les ouvriers d'artillerie et fait installer 6 grandes tentes pour recevoir les approvisionnements à mesure de leur débarquement. Il a envoyé à Miquelon, avec quelques approvisionnements tous les déportés au nombre de 314, qui désiraient s'y établir. Plusieurs habitants de St-Pierre ont déjà construit leurs cabanes et beaucoup d'autres s'en occupent.

1844 Commencement des travaux du phare de Galantry, sous la direction de M. Joly conducteur des Ponts et Chaussés.

1922 Naufrage du vapeur anglais «Commander» à la Pointe Plate.

5 JUILLET:

1843 Le gendarme Barbé, les graviers Roque, Etcheverry et Empéran de Miquelon, s'embarquent au milieu de la nuit par brume épaisse dans un wary et parviennent, en ramant dans la direction d'où partaient des cris de détresse, à sauver trois hommes du bateau de pêche «La Rose», qui venait de couler en rade.

1845 Naufrage de la goélette «Bernard» sur la côte Ouest de Langlade.

1873 Le Ministre autorise l'établissement d'un phare à l'Île-aux-Chiens

1906 La goélette «Eugénie» fait naufrage sur les Veaux Marins (Miquelon).

6 JUILLET:

1832 Le navire «Héloïse» venant du Havre, coule au pied du Caillou Bertrand (St-Pierre).

1850 La goélette «Psychée» fait côte au Diamant.

1892 Le feu éclate à 1 heure et 1/2 du soir dans l'immeuble de Madame Veuve Semery, rue de l'Hôpital. Malgré la rapidité des secours l'incendie, avivé par une forte brise de N. O., gagne les immeubles voisins dont 4 sont détruits. Les pompiers, après bien des efforts, peuvent circonscrire les ravages dans le quadrilatère formé par les rues Boursaint, de l'Hôpital, de la Boulangerie et de la Poudrière.

7 JUILLET:

1841 Le trois-mâts «Prudence» fait naufrage sur la côte Ouest de Langlade.

LA LIBERTÉ de Saint-Pierre et Miquelon est publiée à Saint-Pierre et imprimée à l'Imprimerie du Gouvernement.

Prix de l'abonnement:

Pour le Territoire: 1 an ... 50 fr.
6 mois 26 fr.

France et Colonies: 1 an ... 70 fr.
6 mois 40 fr.

Etranger: 1 an ... 3 dollars U.S.A.
6 mois 2 dollars U.S.A.

Canada: 1 an ... 3 dol. 50 Canad.
6 mois 2 dol. 50 Canad.

Prix des Annonces:

(Payable d'avance)

1 à 6 lignes 16 fr.

Chaque ligne en sus 3 fr.

Chaque annonce répétée, moitié prix

Les avis et annonces doivent être remis 4 jours avant la publication

Les abonnements sont reçus, pour les Etats-Unis au Bureau de la Free French Delegation, 626 Fifth Avenue, New-York City; et pour le Canada, au Service d'Information de la France Libre, 448, Avenue Daly, Ottawa, Canada

ENGAGEZ-VOUS
dans les Forces Françaises Libres
VOTRE POSTE VOUS ATTEND

Madame V^e J-B. Etcbeverria et famille remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du deuil cruel qui les a frappés.

*Etat-Civil de Saint-Pierre*

NAISSANCES:

26 Juin. — Enguehard, Jacqueline-Aimée-Marie-Josèphe.
27 Juin. — Lafitte, Guy-Léopold-Paul-Adrien.
29 Juin. — Bourgeois, Claudette-Thérèse-Emilienne.
29 Juin. — Arozaména, Georges-Edouard.

MARIAGES:

3 Juillet. — Lévéque, Fernand-André-Joseph et Légasse-Yvonne-Josèphe-Edouardine.

DÉCÈS:

30 Juin. — Marcadet, Laure-Marie-Joseph, épouse de Jézéquel Pierre
1^{er} Juillet. — Victor, enfant présenté sans vie.

Essayez la MARGARINE

HOME PRIDE

EN VENTE DANS TOUTES LES ÉPICERIES

PATUREL FRERES

COMMISSION

CONSIGNATION

ALIMENTATION

GROS & DÉTAIL

Charbons «Vieille Mine» et «Bras d'or»**Eugène THÉAULT**

QUAI DE LA RONCIÈRE

FERBLANTERIE - QUINCAILLERIE
POSES APPAREILS DE CHAUFFAGE
SALLE DE BAINS ET ACCESSOIRES

Léon BRIAND, Rues de Sèze & Jacques Cartier

SAINT-PIERRE & MIQUELON

Papeterie — Librairie — Journaux et Revues

Cartes postales vues et fantaisies

Appareils et films KODAK.

Tous travaux photographiques.

PORTRAITS A L'ATELIER

Tous les Jeudis de 13 à 17 heures.

Pour photos passeports et identité tous les jours,
sauf le Dimanche.

ABONNEZ-VOUS:**VOUS NOUS AIDEREZ.**

ST-PIERRE — IMP. DU GOUVERNEMENT
Le Gérant: Léon BRIAND

L'ESPAGNOL Gustave

Quai de la Roncière — SAINT-PIERRE

Articles de Ménage

Ripolin et Peintures toutes couleurs

Essences - - Huile de lin - - Mastic - - Vernis
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres**Maison Gustave DAGORT**

COMMISSION - CONSIGNATION - ALIMENTATION

Gros & Détail - Marchandises de toutes sortes

EN DÉPOT: Produits alimentaires de toutes sortes

Grains et Farines pour Volailles.

Légumes frais et légumes secs en sacs.

Saucisse fumée, Bœuf, Lard en barils, etc. etc ..

LA PREUVE PAR NEUF EST TOUJOURS LA MEILLEURE

• Combustion
complète

Maximum
de
Calories

• Plus
de
Volume

Résultat: Pleine et
entière satisfaction

• Grande
Économie

•

Tel est le fameux charbon de la « VIEILLE MINE »,
que nous avons toujours vendu et que nous aurons tou-
jours à la disposition de notre clientèle.

Quand vous demandez du « CHARBON », n'oubliez
pas d'y ajouter :

VIEILLE MINE

et c'est avec joie que vous vous préparerez aux dures
journées d'hiver.